

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2024-132
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

Matière : COMMANDE
PUBLIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Sous matière :
DELEGATION DE SERVICE
PUBLIC

Séance du Conseil Municipal du lundi 3 juin 2024
Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances,
sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire

OBJET :
**DELEGATION DE
SERVICE PUBLIC
POUR LA
RESTAURATION
COLLECTIVE DE
LA VILLE ET DU
CENTRE
D'ACTION
SOCIALE DE
CASTELNAUDARY
- AVENANT N° 2**

Présents : Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, Hélène GIRAL,
François DEMANGEOT, Evelyne GUILHEM, Nicole CATHALA -
LEGUEVAQUES, Philippe GUIRAUD, Jacqueline RATABOUIL, Jean-
François VERONIN-MASSET, Brigitte BATIGNE, Giovanni ZAMAI,
Pierre BARBAUD, Marie-Claude BOURREL, Denis BOUILLEUX,
Élisabeth ESCAFRE, Régine SURRE, Sabine CHABERT, Michel
RATABOUIL, Chantal BARTHES, Javier DE LA CASA, Agnès
SOULIER, Bruno PERLES, Prèscillia GRANIER, Audrey GAIANI.

Formant la majorité des membres en exercice

Procurations :

Bernard GRIMAUD donne pouvoir à Nicole CATHALA -
LEGUEVAQUES,
Nicolas ASENSIO-VERGNES donne pouvoir à Evelyne GUILHEM,
Delphine SANTINI donne pouvoir à Javier DE LA CASA,
Adrien ROUZAUD donne pouvoir à Philippe GREFFIER.

Absents excusés : Karole CAFFIER, Thierry ROSSICH, Zohra KUFEL,
Gérard MONDRAGON, Christian WINTERHALTER.

Secrétaire : Audrey GAIANI

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCACTION CONSEIL
EN DATE DU : 28 MAI
2024

AFFICHAGE EN DATE
DU : 28 MAI 2024

PUBLICATION DE LA PRESENTE
EN DATE
DU 07 JUIN 2024

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que par délibération n°2020-273 en date de 15 décembre 2020, les membres du Conseil Municipal ont approuvé le choix d'API RESTAURATION comme prestataire pour la délégation de service public pour la restauration collective de la ville et du CCAS de Castelnaudary.

Ladite délégation, qui a démarré le 11 janvier 2021, s'achèvera au dernier jour scolaire de l'année 2025.

Un avenant n°1 au contrat a ensuite été validé par l'assemblée par délibération n°2021-65 votée en séance du 27 mars 2021 en vue d'une adaptation à la gestion de la crise sanitaire.

Un rapprochement des systèmes informatiques d'API restauration et de la Ville rend aujourd'hui nécessaire une évolution du contrat afin qu'API s'engage sur les conditions de traitement de données informatiques qu'il va effectuer pour le compte de la Ville.

Conformément à l'article 31.2 du contrat de délégation de service public, il est prévu de traiter ces modifications par l'établissement d'un avenant dûment négocié entre les parties.
Il s'agira donc de l'avenant n°2 à la convention de DSP.

Il est précisé que ce projet d'avenant a été validé par le référent RGPD de la Ville et qu'il est sans incidence financière.

Par conséquent, l'avis de la commission communale de délégation de services publics n'est pas requis.

Les autres clauses du contrat de délégation restent inchangées.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE le projet d'avenant n°2 tel que décrit ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ledit avenant à la convention de délégation de service public pour la restauration collective de la ville et du CCAS de Castelnaudary.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Castelnaudary, le 03 juin 2024



Le Maire,

Patrick MAUGARD

Ampliation faite le 07 JUIN 2024

Certifiée exécutoire par réception
en Préfecture le : 06 JUIN 2024

Par publication le : 07 JUIN 2024

Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Nicolas NAYRAL



Envoyé en préfecture le 06/06/2024

Reçu en préfecture le 06/06/2024

Publié le 07 JUIN 2024

ID : 011-211100763-20240603-DB2024132-DE

